

Formation

LE REFUS DE SEJOUR ET LES PROCEDURES D'ELOIGNEMENT



Lundi 26 mai 2025 – 9h à 17h

Accompagner une personne étrangère en France suite à un refus de séjour et/ou sous une mesure d'éloignement peut être rendu difficile par la complexité des procédures administratives. Cette journée se propose de faire un état des lieux des mesures applicables et des voies de recours possibles.

Objectifs

- Connaitre la réglementation applicable en matière d'éloignement
- Identifier les différentes mesures de refus de séjour et d'éloignement
- Appréhender les voies de recours
- Savoir orienter et informer une personne étrangère

Contenus

- Le cadre législatif et réglementaire
- Les différentes mesures de refus de séjour et d'éloignement
- Les voies de recours
- Sites et lieux-ressources

Prérequis Avoir suivi la formation « Les fondamentaux du droit au séjour des personnes étrangères en France » ou une formation équivalente

Public Etudiant-es, volontaires en service civique, bénévoles et professionnel-les en lien avec le public migrant

Intervenante Aline COCCHI, juriste ADDCAES spécialisée en droit des étrangers

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription 180€ pour les professionnel·les
Prix libre à l'issue de la formation pour les bénévoles, étudiant-es, stagiaires et volontaires en service civique

Renseignements 04 79 72 43 49
contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 19 mai 2025

<https://framaforms.org/le-refus-de-sejour-et-les-procedures-deloignement-26052025-1718309382>

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation »

